

Combrat.

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secrétariat de L'Evêché

Réponses.

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

10 hommes et 20 femmes, total 30

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toute l'année?

48 familles auraient besoin d'être secourues toute l'année

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps? De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (Celles dont il est parlé au n° 2.)

32 auraient besoin d'être secourues une partie de l'année.
près de 350 personnes comprises dans ces différentes familles.

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.)

la somme de 3000 francs paraît suffisante

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier? ..

Je n'en connais pas qui mendient sans nécessité
non, il n'y a pas d'association

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

Fonctionne-t-elle bien? ..
La mendicité a-t-elle cessé? ..
Montant des ressources.

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes et si la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

Je ne sais pas si les habitants de la commune
voudraient souscrire.

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

les Médecins de Paris - l'abbé Viennet pour
personne qui prévient le foyer.

Quelle distance ont-ils à parcourir?

7 1/2 kilomètres pour venir au bourg 12 à 13 kilomètres pour
venir de l'abbé à plusieurs villages
oui, il y a une souscription de charité pour les malades
qui donne bien du soulagement pour porter de secours aux pauvres
95 à 100 francs par an.

8°. Avez-vous une sœur de charité pour les malades?

9°. Combien de décès par an?

Les Sœurs donnent des médicaments gratuits à plus
70 familles pauvres, malgré leur peu de ressources

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévoués?

Mettre au bas de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Aut. évêché, à Combrat.